

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 13/09/24 S²LO ✓

ID : 059-255902827-20240904-DEL21_2024-DE



Imaginons ensemble les mobilités de demain !

4 Avenue de la Gare
CS 10159
59605 MAUBEUGE Cedex

**Syndicat Mixte
Sambre Mobilités**

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du : 4 septembre 2024 Lieu de réunion : salle du bâtiment Ecopôle lieu-dit « Les Prés du Saussoir » à Maubeuge. Convocation : 28 août 2024 Affichage ordre du jour : 28 août 2024 Délibération : n°21/2024 Réfs : BC/SP/CW. Objet : Rapport du délégataire SPLTISA pour l'année 2023.	Nombre de délégués en exercice : 28 Nombre de délégués présents : 15 Nombre de votants : 19 dont 4 pouvoirs
--	--

Le Comité Syndical s'est réuni le 4 septembre 2024 à 16h00 dans la salle du bâtiment Ecopôle lieu-dit « Les Prés du Saussoir » à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président du Syndicat Mixte Sambre Mobilités.

Etaient présents :

CAMVS : Délégués titulaires : ~~Arnaud BEAUQUEL-Grégory BELAZIZ-Pascal CHABOT-Benoît COURTIN-Emmanuelle DELABRE-Dominique DELCROIX-Thierry DEPARIS-Stéphane DUFOUR-Claude DUPONT-Jean-DURIEUX- Hugo GEORGES-Michel HANNECART-Fatiha KACIMI-Antony LARROQUE-Jean-Pierre LEBLANC-Annick LEBRUN -Daniel LEFERME- Jean-François LEMAITRE- Martine LEMOINE-Jean-Claude MARET-Claude MENISSEZ-Hervé POURBAIX-Ghislain ROSIER-Jacques THURETTE-Aude VAN CAUWENBERGE-Michel WALLET.~~

CAMVS : Délégués suppléants : ~~Bernard BAUDOUX-Alain BOUILLIEZ-Arnaud DECAGNY-Michel DETRAIT-Jérôme DELVAUX-Sylvie DEVILLERS-Christophe FORIEL-Caroline FRIART-Nicolas LEBLANC-Patrick LEDUC-Michel LEFEBVRE-Emmanuel LOCOCCILO-Jean-Pierre MONNIER-Jeannine PAQUE-Thérèse PECHER-Vincent PETIT-Fabrice PIETTE-Thomas PIETTE-Naguib REFFAS-Laurent RIFFE-Marie-Paule ROUSSELLE-Lucien SERPILLON-Jean-Louis SIMON-Josiane SULECK-Aurélie WELONEK-Didier WILLOT.~~

Délégués de la CAMVS ayant donné pouvoir : Stéphane DUFOUR à Antony LARROQUE-Jean DURIEUX à Hugo GEORGES-Claude MENISSEZ à Benoît COURTIN-Jacques THURETTE à Jean-Claude MARET.

Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) : Délégués titulaires : Stéphane LATOUCHE

CCPM : Délégués suppléants : Alain GERARD-José GILBERT

Délégués de la CCPM ayant donné pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Hugo GEORGES

Rapport du délégataire SPLTISA pour l'année 2023

Exposé :

M. le Président présente au conseil syndical le rapport du délégataire sur son activité de transport public pour l'année 2023.

Comme indiqué l'an passé, ce rapport n'était obligatoire que pour une durée de 2 mois, car à partir du 1er mars 2023, le contrat entre la SPLTISA et le SMTUS n'est plus une « délégation de service public » (DSP), mais un « marché public », pour lequel la remise d'un rapport par le délégataire n'est plus requise.

Tel est l'objet de cette présentation, issu du rapport du délégataire SPLTISA 2023 en annexe du présent résumé.

Gouvernance

Conseils d'administration : Quatre sessions ont eu lieu en 2023, abordant des sujets clés tels que la signature de nouveaux contrats, l'élection du Président, l'arrêté des comptes et l'avenant au contrat de gestion du Parking Silo à Maubeuge.

Participation : Le taux de participation des administrateurs aux conseils est de 75 %.

Contrats et Finances

Nouveau Modèle de Contrat : Un contrat de type "Marché Public" a été mis en place à partir du 1er mars 2023. Ce nouveau contrat comporte des avantages fiscaux pour Sambre Mobilités. Par ce contrat, Sambre Mobilités devient propriétaire des recettes commerciales et exploitant fiscal du réseau. Sambre Mobilités rémunère la SPLTISA par le versement d'un forfait de charges mensuel dont le montant pour les 10 mois de la durée du contrat s'élève à 12 262 500 € HT (TVA à 10 %).

Résultat Net : Le résultat net de 2023 est positif, atteignant +61 K€. Les différentes activités (transport et parking) ont généré des bénéfices malgré des pertes sur la délégation de service public (DSP).

Augmentation de la Rémunération Contractuelle : La rémunération a augmenté de 1,8 M€ par rapport à 2022, principalement en raison de l'indexation et du rattrapage de la non-reconduction d'un contrat déficitaire.

Activité et Coûts

Prix de Revient Kilométrique (PRK) : Le PRK a légèrement augmenté à 3,60 €/km (+0,01 €/km), principalement en raison de l'augmentation des coûts du personnel.

Capacité d'Autofinancement : Elle s'établit à +184 K€, en amélioration par rapport à l'exercice 2022.

Réseau de Transport

Production Kilométrique : Le réseau, composé de 15 lignes régulières, couvre 45 communes, avec une population desservie de 127 462 habitants. L'offre de transport est restée stable par rapport à 2022.

Kilomètres Réalisés - STIBUS :

Total kilomètres commerciaux en 2023 : 1 854 328,97 km
Total kilomètres HLP (Hors Ligne de Production) : 349 573,16 km
Total kilomètres STIBUS : 2 203 902,13 km

Kilomètres Réalisés - Affrétés :

Total kilomètres commerciaux : 487 243,06 km
Total kilomètres HLP : 14 833,68 km
Total kilomètres affrétés : 502 076,74 km

Total Global (STIBUS + Affrétés) :

Total kilomètres commerciaux : 2 341 572,03 km

Total kilomètres HLP : 364 406,84 km

Total kilomètres réalisés sur l'année : 2 705 978,86 km

En 2023, le réseau STIBUS a réalisé un total de 2 705 978,86 km, dont une grande partie sur la ligne A. Les kilomètres commerciaux représentent une part importante du total, et les services affrétés ont contribué à près de 18,5 % des kilomètres totaux.

Recettes Commerciales et Voyages

Évolution des Recettes et Voyages : Aucune modification de la gamme tarifaire n'a été réalisée en 2023. Les voyages hors scolaires ont augmenté de +2,85 %, tandis que les recettes (en propre et facturation pour le compte de Sambre Mobilités) ont augmenté de +1,19 %. Un transfert s'est observé des titres à oblitérer (-1,86 %) vers les titres à vue (+4,89 %). Malgré cette tendance haussière et les plans d'actions lancés (lutte contre la fraude et reconquête commerciale), la SPLTISA n'a pas encore retrouvé le niveau de recettes commerciales d'avant COVID. Au 30/04/24, le niveau des recettes commerciales affiche un écart favorable de +6 % par rapport à l'engagement de recettes.

Fréquentation : La fréquentation progresse, mais n'a pas encore retrouvé le niveau de 2019 (5 millions de voyages par an).

- 2019 : 5,002 millions de voyages (+6,3 % par rapport à 2018)
- 2020 : 3,961 millions de voyages (-23,8 %)
- 2021 : 4,079 millions de voyages
- 2022 : 4,390 millions de voyages
- 2023 : 4,466 millions de voyages

Recettes Commerciales :

- 2021 : 0,869 million d'euros
- 2022 : 1,089 million d'euros (+24 % par rapport à 2021)
- 2023 : 1,115 million d'euros (+2,39 % par rapport à 2022)

Parc de Véhicules

Au 31 décembre 2023, le parc de bus est composé de 51 véhicules, dont 38 standards, 9 articulés et 4 minibus (dont 2 en location). À noter que 4 bus neufs ont été mis en service en 2022. L'achat de bus neufs est régulier depuis 2018, ce qui a un impact positif sur l'âge moyen du parc.

Conclusion

Le rapport du délégataire montre que le retour à la situation de 2019, avant COVID-19, n'est pas encore atteint, mais les indicateurs, notamment de fréquentation et de recettes, montrent une remontée progressive.

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire sur son activité de transport public pour l'année 2023,

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le

ID : 059-255902827-20240904-DEL21_2024-DE



- **CHARGE M.** le Président de transmettre la présente délibération pour exercice du contrôle de légalité auprès des services de Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe et au Président de la SPLTISA.

Le Président
Benoît COURTIN



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr